

Initiation au management

Définition de l'organisation

Ce cours vous est proposé par Elodie Loubaresse, Maître de conférences en sciences de gestion, Université Paris-Saclay et AUNEGe, l'Université Numérique en Économie Gestion.

Table des matières

Préambule	2
Définir l'organisation	2
Les principales caractéristiques d'une organisation	3
Les différentes catégories d'organisations	4
Conclusion	4
Références	5

Préambule

Objectifs d'apprentissage

- Comprendre les différentes significations du concept d'organisation
- Connaître les principales caractéristiques d'une organisation
- Identifier les principales catégories d'organisations

L'objectif de cette leçon est de définir le concept d'organisation tout d'abord, puis d'en présenter les principales caractéristiques.

Définir l'organisation

En gestion on s'intéresse à un objet particulier, l'organisation. Ce concept revêt différentes significations qui s'articulent entre elles, notamment sous forme de métonymie. L'organisation est ainsi le lieu, l'institution, dans lequel on entreprend.

Les 3 significations du concept d'organisation selon Rojot (2003)

- l'action d'organiser
- son résultat
- l'institution elle-même

Si pour certains auteurs il est difficile de définir l'organisation, le sociologue français Michel Crozier, cité par Rojot (2003), propose de considérer qu'on est face à une organisation dès qu'on observe une action collective, c'est-à-dire différents individus qui décident de travailler ensemble pour atteindre un objectif commun. On trouve donc les notions d'objectifs et d'action collective à la base de toute organisation.

Les principales caractéristiques d'une organisation

Il est tout de même possible de lister les principales caractéristiques d'une organisation, ces dernières n'étant ni exhaustives ni limitatives :

- Structure : formelle & informelle
- "Hommes" / individus au travail
- Hiérarchie
- Règles
- Relations de pouvoir
- Ressources
- Influence de l'environnement (cf. modèle PESTEL)
- ...

L'influence de l'environnement est une caractéristique fondamentale des organisations : ces dernières ne sont en effet pas des "îles isolées", mais sont ancrées dans des marchés, des écosystèmes, des zones géographiques, des contextes politiques ou sociaux particuliers. Le modèle PESTEL (*Stratégique*, de Johnson et al.), utilisé en stratégie et en marketing, permet de synthétiser les principales dimensions de l'environnement (voir Figure 1 ci-dessous pour une illustration).



Figure 1. Une illustration du modèle PESTEL

Source : d'après le l'article de Florian Lopez pour le site actinnovation.com

Les différentes catégories d'organisations

On trouve enfin différentes catégories d'organisations, notamment selon leur statut juridique, leur mission ou leurs objectifs :

- les entreprises "privées" ayant vocation à réaliser des profits,
- les organisations publiques, les organisations internationales,
- les associations,
- les ONG,
- les entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS),
- les mutuelles,
- les projets,
- les organisations de l'économie souterraine...

La gestion et le management proposent des concepts et des cadres d'analyse qui pourront s'appliquer à ces différents types d'organisation, qui fourniront tout de même des contextes spécifiques d'études.

Exemple

Organisations de l'ESS, associations, grandes entreprises cotées, start-ups...

Conclusion

Le concept d'organisation permet d'appréhender tout type d'action organisée et d'englober des organisations de différente nature et de taille variable. Ces dernières partagent tout de même un ensemble de caractéristiques qui sont au cœur de la gestion et du management.

Références

Johnson Gerry et al. (2022), *Stratégie*, Pearson.

Rojot Jacques (2003), *Théorie des organisations*, ESKA.

<http://www.actinnovation.com/innobox/outils-innovation/analyse-pestel>

Comment citer ce cours ?

Initiation au management, Elodie Loubaresse, AUNEGe (<http://auneg.fr>), CC – BY NC ND (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>).



Cette œuvre est mise à disposition dans le respect de la législation française protégeant le droit d'auteur, selon les termes du contrat de licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>). En cas de conflit entre la législation française et les termes de ce contrat de licence, la clause non conforme à la législation française est réputée non écrite. Si la clause constitue un élément déterminant de l'engagement des parties ou de l'une d'elles, sa nullité emporte celle du contrat de licence tout entier.